

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU  
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de la Touques, s'est réuni dans la salle des fêtes de LE MESNIL-GUILLAUME, sur la convocation de son Président.

<b>Date de séance : 28/11/2022</b>	
Date de convocation :	23/11/2022
<b>Nombre de délégués :</b>	<b>30</b>
<b>Ayant pris part au vote :</b>	<b>21</b>
Procuration :	00
Présents :	21
Absents excusés :	05
Absents :	04
<b>Secrétaire de séance :</b>	
M. François ROUMIER	

**Présents (21) :** DUTOT Alain, GERVAIS Guy (ainsi que son suppléant Didier FONTAINE), MIGNOT Alain, LEROY Isabelle, POUTEAU Denis, GIVONE Maxime, HIEAUX Françoise, RENAUDIN Mickaël, MAURESA Stéphane, PEDRONO François, BRIERE Patrice, COTHIER Florence, DESHAYES Yves, POTTIER David, BARDEAU Emmanuel, ROUMIER François, BIGNON Christophe, ALLAIN André, ENOS Jacques, JOUBET Jean-Nicolas, CAPON Jean-Pierre.

**Absents excusés (05) :** DESMONTS Jean-René, SOETAERT Philippe, AUNAY Marc, FESQUET Christelle, ROUSSELIN Gérard.

**Absents (04) :** Régine CURZYDLO, MARIE Jacques, CHEVALLIER Michel, LEMONNIER Yves.

**Pouvoir (00) :**

Etaient également présents, Cédric GAHERY (technicien de rivière), Fabien MARIE (chargé de mission), Tiphaine MORIN (secrétaire), et M. Jean-Jacques MARTIN (Conseiller aux Décideurs Locaux -Trésorerie Lisieux Intercom).

**DELIBERATION 2022/12**

**OBJET : LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION D'INTERET GENERAL (DIG) POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN FOND DE VALLEE DU RUISSEAU DU BOURGEL SUR LA COMMUNE D'AVERNES-SAINT-GOURGON**

**Contexte du projet :**

Le SMBVT a lancé depuis 2016 un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) des 140 kilomètres de cours d'eau présents sur le territoire du sous-bassin versant de la Touques dans le département de l'Orne. Dans ce contexte, les premières entrevues avec le propriétaire et l'exploitant des parcelles concernées par le projet de remise en fond de vallée du ruisseau du Bourgel ont eu lieu en 2019 dans la mesure où le ruisseau était concerné par la tranche n°2 du PPRE. Au-delà des travaux classiquement réalisés par la collectivité (clôtures, abreuvoirs, ...) il a été proposé de réaliser une étude hydraulique sur le site dans l'objectif de remettre le ruisseau du Bourgel dans son talweg. En effet, le site est équipé d'un busage (ROE 124502) insuffisamment dimensionné qui conduit sur un tracé perché du cours d'eau entraînant à la fois une **problématique de continuité écologique et une problématique de débordement du ruisseau** qui inondent un bâtiment de stockage de fourrage situé entre le lit perché et le talweg.

A cet effet, l'exploitant a fait part de sa volonté de réaménager le site pour que le cours d'eau s'écoule de nouveau dans son fond de vallée.

Ainsi, sous maîtrise d'ouvrage du SMBVT, une étude hydraulique a été menée de janvier 2021 à mai 2022 par le bureau d'études MNEAU afin de définir un scénario de remise en fond de vallée du ruisseau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20221128-D202212-DE

Accusé certifié exécutoire





Réception par le préfet : 01/12/2022

Publication : 01/12/2022

**Objet :**

Les travaux consistent à restaurer le fonctionnement hydromorphologique du ruisseau du Bourgel tout en rétablissant la continuité écologique par la remise en fond de vallée du cours d'eau sur une longueur de 667 mètres.

Les travaux consistent à :

-  **Recréer un lit de cours d'eau** sur 667 mètres dans le talweg la vallée ;
-  **Intégrer une recharge en matériaux mobilisables** sur le nouveau lit et aux emplacements dépourvus de sédiments lors des sondages pédologiques ;
-  **Combler le bras perché et le fossé** pouvant s'apparenter à un ancien bief ;
-  **Réaliser des mesures d'accompagnement** (clôtures, passages à gué, ...) liés aux usages du site.

A terme, la mise en œuvre de ce projet de travaux permettra d'améliorer les conditions d'écoulement du ruisseau du Bourgel et d'améliorer sa qualité et ses potentialités écologiques, bien que celui-ci soit déjà réputé pour cela.

Le tableau suivant présente le coût estimatif des travaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20221128-D202212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2022

Publication : 01/12/2022

Renaturation du ruisseau du Bourgel						
N° de poste	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire (€ HT)	Coût (€ HT)	Coût (€ TTC)
<b>1 - Postes généraux</b>						
1.1	Autorisation de circulation et études préalables (levé topographique, dossiers d'exécution, demande de VISA, DICT et PPSF)	F	1	3 000,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €
1.2	Constat d'usure d'état des lieux	U	1	500,00 €	500,00 €	600,00 €
1.3	Panneau de chantier (fourniture et mise en place)	U	1	550,00 €	550,00 €	660,00 €
1.4	Installation de chantier (amené et rempli du matériel, clôtures, signalisation, locaux de chantier, protection de l'existant, préparation des zones de stockage provisoire, protection des réseaux, balisage des zones sensibles,...)	F	1	8 000,00 €	8 000,00 €	9 600,00 €
1.5	Implantation des aménagements et ouvrages	F	1	3 000,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €
1.6	Remise en état des sites	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €	2 400,00 €
1.7	Dossiers de récolement	F	1	1 200,00 €	1 200,00 €	1 440,00 €
<b>TOTAL 1 - Postes généraux</b>					<b>18 250,00 €</b>	<b>21 900,00 €</b>
<b>2 - Travaux préparatoires</b>						
2.1	Création d'accès aux zones de travaux	F	1	5 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
2.2	Nettoyage de la zone de chantier (suppression de la végétation, abattage et éventuellement dessouchage des arbres), dépose soignée des clôtures nécessaires pour la réalisation du chantier et repose de celle-ci (avec fourniture éventuelle de poteaux si nécessaire)	F	1	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
2.3	Fourniture, mise en œuvre et entretien des batardeaux et du système de pompage des eaux résiduelles, y compris leur déplacement en cours de chantier et leur évacuation en fin de chantier	F	1	5 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
2.4	Pêche de sauvegarde	U	1	3 500,00 €	3 500,00 €	4 200,00 €
<b>TOTAL 2 - Travaux préparatoires</b>					<b>16 000,00 €</b>	<b>19 200,00 €</b>
<b>3 - Création du nouveau tracé du Bourgel</b>						
3.1	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du futur tracé et mise en stock pour réutilisation ultérieure de la terre végétale (épaisseur d'environ 30 cm)	m³	1529	10,00 €	15 290,00 €	18 348,00 €
3.2	Terrassement en déblai suivant les plans projet et mise en stock pour réutilisation ultérieure des matériaux, y compris tri des matériaux (séparation des matériaux terreux, des matériaux gravelleux)	m³	2934	13,50 €	39 609,00 €	47 530,80 €
3.3	Fourniture de matériaux mobilisables pour le tronçon aval	m³	75	25,00 €	1 875,00 €	2 250,00 €
3.4	Mise en œuvre des matériaux mobilisables pour le tronçon amont	m³	75	35,00 €	2 625,00 €	3 150,00 €
3.5	Fourniture de matériaux mobilisables pour le tronçon amont	m³	88	25,00 €	2 200,00 €	2 640,00 €
3.6	Mise en œuvre des matériaux mobilisables pour le tronçon amont	m³	88	35,00 €	3 080,00 €	3 696,00 €
3.7	Reprise sur stock et mise en œuvre de la terre végétale préalablement décapée	m³	845	18,00 €	15 210,00 €	18 252,00 €
3.8	Fourniture et mise en œuvre d'un mélange granier adapté au milieu humide, à raison d'une densité de 35 g/m³	m²	3835	1,60 €	6 136,00 €	7 363,20 €
<b>TOTAL 3 - Création du nouveau tracé du Bourgel</b>					<b>85 075,00 €</b>	<b>103 250,00 €</b>
<b>4 - Travaux de démolition</b>						
4.1	Démolition et évacuation de l'ouvrage d'irrigation dans le bras perché	F	1	1 000,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €
<b>TOTAL 4 - Travaux de démolition</b>					<b>1 000,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>
<b>5 - Comblement du bras perché</b>						
5.1	Reprise sur stock des matériaux de déblai et remblaiement jusqu'à cote fini - 0,15m (y compris compactage des matériaux de remblai) suivant les plans	m³	1424	13,00 €	18 512,00 €	22 214,40 €
5.2	Reprise sur stock de la terre végétale et remblaiement sur les matériaux de remblai jusqu'à cote fini (épaisseur = 15 cm)	m³	684	18,00 €	12 312,00 €	14 774,40 €
5.3	Fourniture et mise en œuvre d'un mélange granier adapté au milieu humide, à raison d'une densité de 35 g/m³	m²	5336	1,60 €	8 537,60 €	10 245,12 €
<b>TOTAL 5 - Comblement du bras perché</b>					<b>39 361,60 €</b>	<b>47 233,92 €</b>

<b>6 - Comblement du bras perché en aval de la source</b>						
N° de poste	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire (€ HT)	Coût (€ HT)	Coût (€ TTC)
6.1	Reprise sur stock des matériaux de déblai et remblaiement jusqu'au haut de talus (y compris compactage des matériaux de remblai)	m³	1400	13,00 €	18 200,00 €	21 840,00 €
6.2	Fourniture et mise en œuvre d'un mélange granier adapté au milieu humide, à raison d'une densité de 35 g/m³	m²	2100	4,60 €	9 660,00 €	11 592,00 €
<b>TOTAL 6 - Comblement du bras perché en aval de la source</b>					<b>27 860,00 €</b>	<b>33 432,00 €</b>
<b>7 - Evacuation des déblais excédentaires</b>						
7.1	Reprise sur stock des matériaux de déblai excédentaires et évacuation du site	F	110	23,00 €	2 530,00 €	3 036,00 €
<b>TOTAL 7 - Evacuation des déblais excédentaires</b>					<b>2 530,00 €</b>	<b>3 036,00 €</b>
<b>8 - Mesures d'accompagnement</b>						
8.1	Découpe du tuyau si nécessaire, fourniture de blocs 150/200 mm et leur mise en œuvre sous forme de courètes en encochements maçonnés à la sortie de la canalisation D=600mm à proximité de l'ouvrage de répartition	F	1	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
8.2	Fourniture et mise en œuvre de matériaux nécessaires à la réalisation d'un passage à gùe (y compris terrassement des berges)	F	2	1 500,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €
8.3	Fourniture et mise en œuvre d'une clôture deux rangs de roncés (piquets acacia de 2m tous les 2,5m et tonneaux artificielles 23kg de type loppard fixés par des crampons galvanisés)	ml	160	5,50 €	880,00 €	1 056,00 €
8.4	Fourniture et mise en œuvre d'une clôture deux rangs de fils torsadés (piquets acacia de 2m tous les 2,5m et fils torsadés 23kg de type loppard fixés par des crampons galvanisés)	ml	1600	5,30 €	8 480,00 €	10 176,00 €
8.5	Travaux de plantations des plants dits de haut jet comprenant la fourniture des plants, leur mise en œuvre et leur protection par des gaines de type "chevreuil"	u	200	10,00 €	2 000,00 €	2 400,00 €
8.6	Travaux de plantations des plants dits buissonnants comprenant la fourniture des plants, leur mise en œuvre et leur protection par des gaines de type "livre"	u	100	7,50 €	750,00 €	900,00 €
<b>TOTAL 8 - Mesures d'accompagnement</b>					<b>17 610,00 €</b>	<b>21 132,00 €</b>
<b>9 - Options</b>						
9.1	Reprise sur stock et terrassement en remblai du fond du bras perché suivant les plans pour création d'une pente uniforme pour la mise en place du drain et des matériaux drainants	m³	112	14,00 €	1 568,00 €	1 881,60 €
9.2	Terrassement en déblai des points hauts du fond du bras perché suivant les plans et réutilisation des matériaux de déblai pour remblayer les points bas du fond du bras perché pour création d'une pente uniforme pour la mise en place du drain et des matériaux drainants	m³	6	10,00 €	60,00 €	72,00 €
9.3	Fourniture de matériaux drainants 40/80 mm	m³	247	30,00 €	7 410,00 €	8 892,00 €
9.4	Mise en œuvre des matériaux drainants 40/80 mm en fond du bras perché caré	m³	247	35,00 €	8 645,00 €	10 374,00 €
9.5	Fourniture d'un drain D=100 mm	ml	632	10,00 €	6 320,00 €	7 584,00 €
9.6	Mise en œuvre du drain D=100 mm dans les matériaux drainants	ml	632	20,00 €	12 640,00 €	15 168,00 €
9.7	Fourniture d'un géotextile synthétique anti-contaminant pour mettre sur les matériaux drainants les matériaux en place ne convenant pas	m²	1425	1,10 €	1 567,50 €	1 881,00 €
9.8	Mise en œuvre du géotextile synthétique sur les matériaux drainants	m²	1425	1,80 €	2 565,00 €	3 076,00 €
9.9	Déblai supplémentaire sur le tronçon intermédiaire si les matériaux en place ne convenant pas	m³	188	13,50 €	2 538,00 €	3 045,60 €
9.10	Fourniture de matériaux mobilisables pour le tronçon intermédiaire	m³	188	25,00 €	4 700,00 €	5 640,00 €
9.11	Mise en œuvre des matériaux mobilisables pour le tronçon intermédiaire	m³	188	35,00 €	6 580,00 €	7 896,00 €
9.12	Reprise sur stock des matériaux de déblai excédentaires et évacuation du site	m³	551	23,00 €	12 673,00 €	15 207,60 €
<b>TOTAL 9 - Options</b>					<b>67 266,50 €</b>	<b>80 719,80 €</b>
<b>TOTAL 10 - Provisions pour aléas divers et imprévus (10%)</b>					<b>202 336,60 €</b>	<b>241 603,92 €</b>
<b>Montant de l'estimation avec divers et imprévus (10%)</b>					<b>20 233,66 €</b>	<b>24 160,39 €</b>
<b>Montant de l'estimation avec divers et imprévus</b>					<b>222 570,26 €</b>	<b>265 764,31 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20221128-D202212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2022

Publication : 01/12/2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet de travaux pour la remise en fond de vallée du ruisseau du Bourgel sur la commune d'Avernes-Saint-Gourgon qui sera soumis à appel d'offres et à la Commission d'Appels d'Offres pour un montant estimatif de 222 570,26 € HT en tranche ferme et 296 563,41 € HT avec les tranches optionnelles ;

**PRECISE** que ce projet de travaux doit faire l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général conformément à l'article L211-7 du Code de l'Environnement ;

**PRECISE** que cette Déclaration d'Intérêt Général pourra être dispensée d'enquête publique conformément à l'article L151-37 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

**SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet de l'Orne l'instruction du dossier de Déclaration d'Intérêt Général en vue de l'obtention de l'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général autorisant les travaux ;

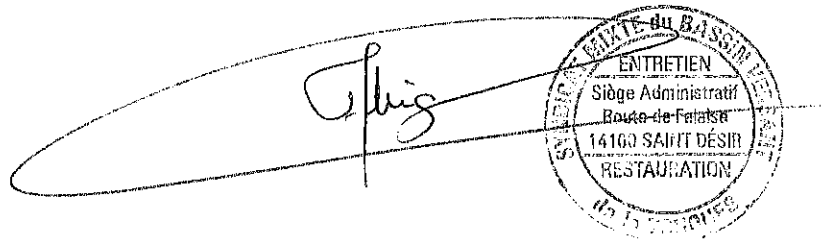
**SOLLICITE** une aide financière de la l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 80% des dépenses et de tout autres partenaires pouvant contribuer au financement des travaux (Région Normandie, ...)

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer l'ensemble des documents y afférents ;

**Approuvé à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président  
Alain MIGNOT



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Mignot', written over a circular official stamp. The stamp is from the 'SYNDICAT DU BASSIN DE L'ORNE' and contains the following text: 'ENTRETIEN', 'Siège Administratif', 'Route de Falaise', '14100 SAINT DESIR', and 'RESTAURATION'. The stamp also features a small logo of a fish and the text 'UNION DES COMMUNES' at the bottom.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20221128-D202212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2022

Publication : 01/12/2022